

AVIS DU CDPB

IEHGK-ko TXOSTENA

Economie

Juillet 2022

Accompagner l'innovation sociale au service de la transition du territoire

SYNTHESE

**LES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPERIMENTATION MENEES PAR LE CDPB ENTRE
2018-2021 AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEME NOUVELLE-AQUITAINE**

ADOPTÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION



**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE
IPAR EUSKAL HERRIKO GARAPEN KONTSEILUA**



En 2016, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Nouvelle-Aquitaine (ADEME) a souhaité travailler avec le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB)¹ pour évaluer les conditions d'implication de la société civile dans la transition écologique & énergétique (TEE). Après une étude sociologique menée en Pays Basque auprès des acteur·rices mobilisé·es par le Conseil de développement, l'ADEME lui a proposé de porter une mission expérimentale, pilote sur le plan national, sur l'innovation sociale dans la TEE. Elle s'est concrétisée par une convention pour la période 2018-2020².

L'objectif général de la mission confiée au CDPB est de vérifier sur le terrain les hypothèses de l'ADEME sur cette « nouvelle économie », et de tester d'autres façons d'appuyer les porteurs et porteuses de projets / entrepreneur·euses qui agissent dans la TEE et dans une logique d'innovation sociale : c'est-à-dire répondant à de nouveaux besoins de la société (des consommateur·rices, des entreprises, voire de collectivités) auxquels ni l'action publique ni le marché ne peuvent répondre.

Le présent AVIS est construit à partir :

- d'un bilan complet du travail d'animation mené entre 2018 et 2021, à savoir :
 - o une première phase de 18 mois de recensement (100 projets), de valorisation (site, événements) et de diagnostic des besoins de ces porteur·euses de projets,
 - o une 2nde phase de 2 ans avec la création d'un dispositif temporaire d'appui aux porteur·euses de projets, « **Tranz'eKo** », associant les partenaires accompagnateurs/financeurs ;
- d'une évaluation par un tiers du dispositif opérationnel « Tranz'eko » ;
- d'une analyse menée avec les membres du CDPB pour tirer tous les enseignements de cette expérimentation et formuler des préconisations, notamment auprès de l'ADEME et de la Communauté d'agglomération.

Le CDPB invite la Communauté d'agglomération Pays Basque à miser sur cette économie de la transition, à s'appuyer sur cette expérimentation pour élaborer une politique territoriale et partenariale, et faire du Pays Basque un territoire d'innovation sociale pour la transition.

¹ Dans le cadre du programme TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), co-animé avec le Conseil des élus du Pays Basque

² Eléments présentés en Partie 1



Quels sont les principaux enseignements³ ?

- L'expérimentation a confirmé que le Pays Basque dispose **d'un éco-système riche** : de nombreux-euses porteur-euses de projets, des structures d'accompagnement variées et des coopérations existantes ou à développer.
- L'expérimentation a permis de mesurer **la richesse et la diversité des « porteurs et porteuses de projets »** : à la fois issu-es du **monde de l'entreprise** et du **monde associatif, citoyen**, agissant tant sur des projets matériels (nouveaux produits, réemploi de matière) que sur des services (sensibilisation).
- Des **projets hybrides économiquement**, qui **touchent à l'intérêt général**, répondent aux besoins du territoire, de sa transition, et sont en même temps ancrés **dans l'économie réelle**. Ces projets ont **la TEE comme ambition et valeurs** (faire sa part dans la transition du territoire, des habitant-es...) et ils sont **au cœur de l'économie**, avec de la création d'activités et d'emplois. Mais ils trouvent leur **viabilité avec plus de temps, leurs modèles nécessitent un accompagnement public** au démarrage ou dans les phases clés de leur développement (financier et également technique, inscription dans réseaux, partenariats...) car ils répondent à des besoins de société, à une économie qui n'est pas uniquement marchande, à des **changements de comportements** ; et ils doivent également trouver leur **complémentarité avec les politiques publiques** (ex. sur déchets, réemploi...). Ils partagent un **esprit « ESS⁴ »** dans le « comment faire » : créer des collectifs, faire du collaboratif, créer des gouvernances multi-acteur-rices, bénévoles/pros, tarifications sociales...
- Des projets qui peuvent être portés par **des acteur-rices issu-es du monde de l'entreprise** (cadres et ingénieurs notamment) qui veulent **donner du sens** à leur business et **s'ancrer sur le territoire**, répondre à ses besoins et pas qu'à un « marché ». Des projets qui veulent **impliquer les habitant-es, dialoguer avec les institutions** pour proposer des alternatives / des activités complémentaires... Mais dont les porteur-euses **n'ont pas les clés** pour appréhender les politiques publiques, comprendre la logique des collectivités et des institutions publiques. Ces projets hybrides mêlent l'ESS, l'économie classique, la démarche citoyenne.
- Le dispositif **Tranz'eKo** a permis de faire du « **sur mesure** » avec ces porteurs et porteuses de projets, de les accompagner différemment : sur leur **projet stratégique** ; **leur place et leur positionnement dans le territoire** ; en **les mettant en relation** avec les bon-nes interlocuteur-ices – acteur-rices socio-éco, collectivités – au bon moment ; en mettant en place **un accompagnement « par les pairs » sur les aspects techniques** (budget, produit ou offre de services, organisation, gouvernance interne, commercialisation).

³ L'intégralité des enseignements est à retrouver p.37

⁴ Economie sociale et solidaire



- Le dispositif a également permis de **réunir et faire travailler ensemble les institutions et structures** qui ont des missions / compétences auprès des porteurs de projets. Après l'expérimentation d'un modèle classique de comité de sélection, **Tranz'eKo** a mis en place un mode d'accompagnement plus collectif en testant des **co-accompagnements** – associant également des partenaires économiques, pour générer une véritable « **chaîne d'accompagnement** » - construits sur l'analyse collective du projet, avant et après l'accompagnement, avec les structures et partenaires pertinent·es sur ces deux étapes.

Quelles préconisations pour développer ce type de mission en Pays Basque et l'essaimer dans d'autres territoires ?

- Il s'agit d'**une économie d'avenir**, porteuse d'activités nouvelles, d'emplois, d'innovations, de changements de comportements, dont les retombées sont aussi bien économiques que sociales.
- Elle est **encore aujourd'hui insuffisamment soutenue par les institutions et les élu·es**, car associée à une économie alternative ou citoyenne, alors qu'elle constitue une branche essentielle de l'économie de demain et **pour le développement des territoires**.
- Elle nécessite une « **politique territoriale** » :
 - **décloisonnant** économie « classique » et ESS, économie et TEE
 - permettant à ces nouvelles entreprises de la TEE **d'accéder aux offres de services et d'accompagnement généralement proposée aux entreprises dites « classiques »** : foncier, financements, approche filière, mutualisation, coordination de l'ensemble des acteur·rices/institutions agissant, etc.
 - développant **des modes d'accompagnement « sur mesure »** qui tiennent compte des ressources et besoins spécifiques de cette économie – intérêt général, ancrage territorial, complémentarité public/privé, modèles collaboratifs.
- Il s'agit également d'accompagner des « **trajectoires personnelles** » : des personnes aux parcours et compétences très riches mais en **réorientation professionnelle**, qui voient dans leur business comme un moyen de répondre aux besoins de TEE, et non comme un but.
- **La sécurisation des porteurs de projets** est ainsi fondamentale, leur modèle économique reposant souvent sur leurs ressources propres (épargne personnelle, chômage, aides familiales). La **viabilité personnelle** est un enjeu aussi, et même plus important que la viabilité économique de leur projet.
- **Cet accompagnement** est nécessaire en phase d'émergence mais également **tout au long de leur maturation et du développement du projet**, car leur modèle est par essence fragile dans cet équilibre subtil : individuel/collectif, projet/territoire, reconversion/rémunération, etc. – ce long terme est aujourd'hui peu présent dans l'offre publique.
- Il s'appuierait sur **une gouvernance territoriale de l'accompagnement** adaptée à cette économie collaborative : réinventer une **animation**



territoriale collaborative (inter-institutions, inter-acteur·rices économiques, incubateurs), une chaîne de compétences au service des projets, et donc **un pacte partenarial fort**.